

## » Saint-Vaast-la-Hougue

# Un chèque pour les Amis de l'île du large Saint-Marcouf



Les partenaires de la convention « produit-partage » ont reconduit l'opération pour 2015.

Depuis de nombreuses années, la centaine de bénévoles de l'association Les Amis de l'île du large Saint-Marcouf se mobilise pour sauvegarder et restaurer cette île située au large de la côte est du Cotentin. Tous les ans, des chantiers sont organisés sur l'île pour remettre en état les digues de protection.

L'association est soutenue dans son œuvre par la Fondation du Patrimoine avec qui elle a monté deux opérations « produit-partage », opération qui engage des entreprises à reverser une partie de leur recette à l'association. Deux entreprises ont signé ces conventions tripartites : L'hôtel des Fuchsias de Saint-Vaast-

la-Hougue, qui reverse 50 cts par nuitée, et les Moulins Rousard du Ham qui s'est engagé à reverser 5 cts par pain appelé *Le pavé Saint-Marcouf* vendu. La remise des chèques a eu lieu dans les jardins de l'hôtel des Fuchsias en présence du préfet maritime, le vice-amiral d'escadre Emmanuel Carlier, et de Pierre Husson, délégué local de la Fondation du Patrimoine. Le président de l'association, Hugues Dupuy, a donc reçu 850 € des moulins Rousard, et 2 243,50 € de l'hôtel des Fuchsias.

Les partenaires, représentés par Pierre-François Brix et Arnaud Rousard, ont ensuite signé les avenants à la convention pour la reconduction de l'opération « produit-partage » pour l'année 2015.